



# COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCÈS-VERBAL N° 26.25.26

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 28.04.2026

## DECISION DE LA COMMISSION

### ***Affaire n°1 :***

**BOSSOST / CANTON D'AURIGNAC 2 – Senior – Départemental 3 – Poule A – du 28.03.2026**

#### **Pour le club BOSSOST**

3 points de retrait au classement en cours à l'équipe Senior 1 du club de BOSSOST en raison du comportement de ses supporters (révocation du sursis).

### ***Affaire n°2 :***

**BRUGUIERES / MURET R.C. – Senior – Départemental 3 – Poule C – du 28.02.2026**

Transmission du dossier à l'Instructeur Départemental pour suite à donner.

### ***Affaire n°3 :***

**CARBONNE / BERAT – U18 – Niveau A – du 28.03.2026**

#### **Pour le club CARBONNE**

4 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 04.05.2026  
Motif : Comportement obscène à joueur en dehors de la rencontre.

4 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 04.05.2026  
Motif : Comportement obscène à joueur en dehors de la rencontre.

Amende de 200 € au club de CARBONNE pour son manque de contrôle et son absence de réaction.

#### **Pour le club BERAT**

3 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 04.05.2026  
Motif : Comportement excessif en dehors de la rencontre.

### **ARBITRE OFFICIEL**

Retenu de l'indemnité d'arbitrage sur la rencontre en raison de son absence non excusée devant la Commission.

Transmission du dossier à la C.D.A.

**Affaire n°4 :**

**CAP JEUNES 31 / T.A.C. – Senior – Départemental 2 – Poule C – du 15.03.2026**

**Pour le club CAP JEUNES 31**

6 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 04.05.2026  
Motif : Crachat sur spectateur au cours de la rencontre.

Match perdu par pénalité à l'équipe Senior 1

Amende de 100 € au club pour son manquement dans la sécurité de la rencontre.

**Pour le club T.A.C.**

3 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 04.05.2026  
Motif : Comportement déplacé pendant la rencontre.

Match perdu par pénalité à l'équipe Senior 1

Amende de 300 € au club pour le comportement de ses supporters.

2 points de retrait avec sursis à l'équipe Senior 1 pour les insultes racistes de ses supporters.

Désignation d'un Délégué Officiel à la charge du club sur toutes les rencontres, domicile et extérieur, de l'équipe Senior 1.